

# Oser entreprendre avec les formations de la LSC

*LSC Entrepreneurship* : des formations pour soutenir l'entrepreneuriat au Luxembourg

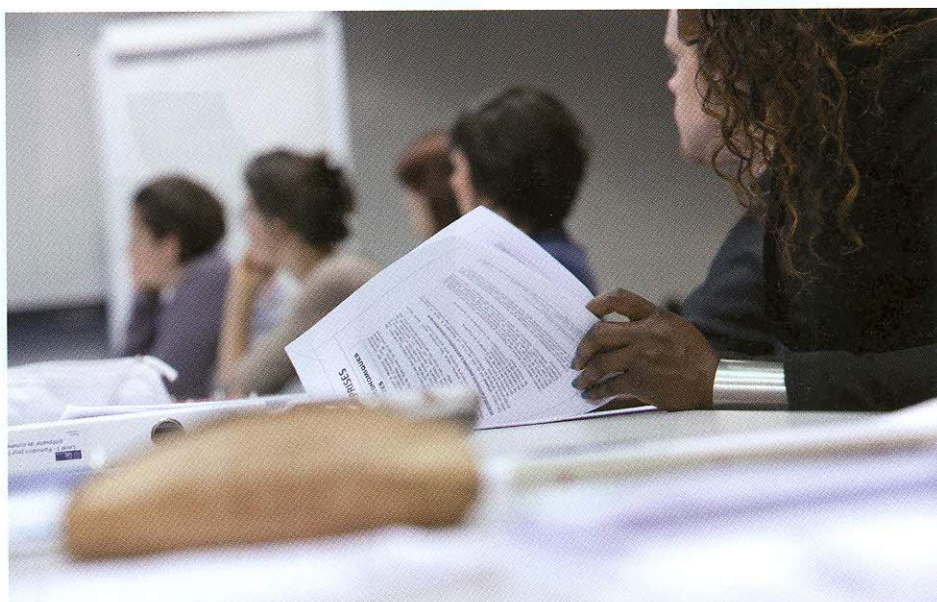
Aujourd'hui, les entrepreneurs, les repreneurs et les futurs créateurs d'entreprises se voient confrontés à un monde et un contexte économique en constante évolution. Ces nouvelles réalités requièrent des solutions adaptées permettant aux entrepreneurs de relever les défis qui se posent à chaque étape d'un projet d'entreprise, qu'il s'agisse de la création, de la reprise ou du développement. La formation en matière de gestion d'entreprise est incontestablement un ingrédient-clé du succès.

La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a développé le programme de formations *LSC Entrepreneurship* regroupant tous les cours en matière de création et gestion d'entreprise. Ce programme repose sur deux axes complémentaires préparant, d'une part, à l'indépendance via l'octroi d'une autorisation d'établissement pour l'exercice de différentes professions relevant du commerce (telles que les professions de l'HORECA, de l'immobilier, du transport de marchandises et de voyageurs par route) et encourageant, d'autre part, l'esprit d'entreprise parmi les personnes qui souhaitent s'initier ou approfondir leurs connaissances en matière de gestion d'entreprise, en amont et en aval du lancement d'une activité économique.

## Les nouveautés 2014

Chaque année, la LSC lance de nouveaux produits en phase avec les besoins détectés sur le terrain. Ces formations et leurs programmes sont développés en collaboration étroite avec l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

Après un lancement réussi en langue française du nouveau concept de la formation de sensibilisation à la gestion d'entreprise, destinée aux futurs entrepreneurs et



donnant accès aux professions du commerce non autrement réglementées, la LSC propose, depuis le début de l'année, cette même formation en langue allemande. La formation est d'ailleurs organisée en différents formats avec notamment une formule intensive qui permet de clôturer le programme endéans une durée d'une semaine en cours du jour.

Depuis avril 2014, la LSC propose également une nouvelle formation portant sur la création d'entreprise et les démarches administratives y rattachées. Cette formation donne donc un aperçu détaillé de toutes les étapes et procédures administratives à respecter.

Un cours sur la conception et la rédaction d'un plan d'affaires (business plan) complète les nouveautés de l'offre. Cette formation s'adresse aux entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'à toute personne intéressée ayant des connaissances de base en gestion d'entreprise. Son grand atout est sa forte

orientation vers la pratique avec des travaux de groupe et des discussions entre participants et formateurs.

Enfin, dès cet automne, la LSC en collaboration avec Luxinnovation et le CRP Henri Tudor proposent la nouvelle formation *Lancer son projet de vente en ligne (e-commerce)* destinée aux entrepreneurs souhaitant réaliser un projet de vente en ligne. Son objectif est de présenter et d'illustrer les différents éléments nécessaires au lancement et à l'exploitation d'un site e-commerce (stratégie, marketing, RH, aspects techniques, juridiques, financiers et autres). Une séance d'information présentant le programme et les modalités organisationnelles détaillées de cette formation, aura lieu le 2 octobre 2014 à 16.00 heures au Centre de Formation de la Chambre de Commerce.

Le programme complet ainsi que les modalités organisationnelles des formations proposées par la LSC peuvent être consultés sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu). ☑